



LE TAPA-SABLLIA

Bulletin d'information de la Commune d'Yvonand | 27e année | N°06 | Décembre 2020



© Philippe Moser, Syndic

Durant chaque moment sombre, sachons y voir la lumière...

Dans ce numéro :

Vœux de fin d'année de la Municipalité	2
Chantier de la salle de gym Triple	3
Annonce place d'apprentissage	4
Déchets compostables, vignette 2021 !	5
Départ à la retraite de Mme Viviane Potterat, Secrétaire municipale	7

L'essentiel de cette crise

Après les mois que nous venons de vivre, deux questions se posent : dans quel état d'esprit allons-nous célébrer les fêtes de fin d'année ? Oserons-nous nous souhaiter une bonne année 2021 ? Nous vivons aujourd'hui au rythme d'un virus qu'on ne voit pas ; nous avons intégré les expressions « distanciation sociale » ou « gestes barrières » ; le gel hydroalcoolique et les masques sont de-

nus nos plus fidèles accessoires. La crise se prolonge. L'incertitude est devenue notre avenir. Mais de cela, retenons le magnifique élan de solidarité qui a émergé au sein de la population, les liens retrouvés entre générations, les contacts que l'on a ravivé avec ses proches. Bref, cette crise nous a rappelé que l'essentiel est invisible pour les yeux !

Y. Rod

Conseil communal

Le Conseil communal d'Yvonand s'est réuni le 28 septembre 2020, où il a traité les objets suivants:

Préavis acceptés :

Préavis 2020/09 : Arrêté d'imposition pour l'année 2021.

Préavis 2020/10 : Mise en séparatif des eaux usées, réfection des conduites d'eau potable, de l'éclairage public et de la chaussée de la rue des Fleurettes, rue de la Passerelle et du Chemin de la plage.

Préavis 2020/11 : Crédit d'investissement pour la gestion du stationnement et ses infrastructures.

Date des prochains Conseils

25 janvier 2021	20h00
15 mars 2021	20h00
26 avril 2021	20h00
18 juin 2021	19h00
(a confirmer)	

Retrouvez toutes les informations liées au Conseil communal ainsi que les préavis sur le site de la commune : www.yvonand.ch



Challenge de Noël

En cette période de fin d'année empreinte malheureusement de distance sociale, nous vous invitons à participer à un challenge de Noël ! Envoyez-nous vos photos de décorations de Noël, que ça soit votre beau sapin décoré par vos enfants, vos décorations lumineuses dans votre jardin ou tout simplement une décoration réalisée par vos soins ! Nous les partagerons ensuite sur la page Facebook communale d'Yvonand et chaque personne pourra profiter de ces fêtes de Noël et qui sait, peut-être que cela donnera des idées à certains ☺

Envoyez-nous vos photos à publication@yvonand.ch et rendez-vous ensuite sur notre page www.facebook.com/CommuneYvonand

Vœux de fin d'année de la Municipalité

Lorsque nous avons passé le cap du réveillon 2019-2020, personne ne se doutait de ce que l'année 2020 allait nous réserver... Dès les premiers mois, la vague du Covid-19 a atteint notre pays, touché nos foyers, nos amis, notre travail. La population, soudée et forte, a affronté le premier semi-confinement du printemps de manière remarquable, ce qui nous a permis à tous de profiter de la douceur de l'été, en ayant l'esprit un peu plus léger. Malheureusement, l'arrivée du froid et le relâchement de la saison estivale nous a replongé dans ce cauchemar covidé, qui malgré l'application des gestes barrières, d'une reprise en main de chacun de nous, a conduit à un deuxième semi-confinement sur le territoire vaudois.

L'ensemble de la Municipalité est consciente que ce deuxième semi-confinement est d'autant plus rude à accepter en cette période grisâtre et brumeuse. Nous souhaiterions tous voir le bout du tunnel et surtout que la première thématique abordée dans les médias et au téléjournal ne soit pas « la pandémie ». A l'approche des Fêtes de fin d'année, notre sentiment demeure perplexe... Comment vont-elles se dérouler ? Qu'allons-nous devoir encore subir... Nous souhaitons par ces quelques lignes vous apporter un peu de réconfort et d'espoir. Certes l'année 2020 a été très rude et l'approche des Fêtes dans ce climat incertain n'est pas des plus réjouissant, mais nous devons garder à l'esprit qu'ensemble et de manière soudée, nous pourrions y mettre fin !

Les Fêtes de Noël sont l'occasion de se retrouver en famille, de partager et d'apprécier l'instant présent. Alors même si nous devons le faire en comité réduit, profitons de ces instants et apprécions les petits bonheurs de la vie pour égayer nos cœurs ! Même si nous ne pouvons pas fêter Noël avec

l'ensemble de nos proches, cela n'enlève en rien le lien qui nous unit et peut-être que cette fin d'année 2020 très spéciale nous donnera l'occasion de découvrir d'autres passe-temps, d'autres envies, de se recentrer sur soi, sur ses propres besoins et souhaits pour l'année 2021.

Arrêtons notre regard sur les belles couleurs hivernales en forêt, apprécions la beauté d'une fleur au détour d'un jardin, prenons le temps de faire des biscuits de Noël avec nos enfants, faisons preuve de créativité pour occuper notre temps... Les choses simples de la vie nous permettent de prendre du recul en ces temps difficiles et d'apprécier, le temps d'un instant, la légèreté du moment et la chance que nous avons de vivre dans un village, situé à deux pas du lac et des forêts.

Nous allons nous-même appliquer ces principes afin de nous redonner espoir et d'apprécier ces fêtes de fin d'année d'une autre manière, sans pour autant enlever la magie de Noël.

Alors décorons notre Administration et notre centre du village et vous; vos maisons, jardins et balcons ☺ Apportons de la lumière dans nos cœurs et rendons festifs nos foyers ! Allumons les lumières du sapin pour éclairer notre cocon familial et profitons de cet instant hors du temps, blotti sur le canapé, une tasse de thé dans les mains, pour admirer la féerie de Noël.

Le bonheur n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a...

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches !

La Municipalité



Chantier de la salle de gym triple



La future salle de gym triple continue de se modeler au fil des semaines : les éléments importants de l'ossature béton du sous-sol sont achevés et l'entreprise de charpente prendra place à côté de celle des maçons au début de l'année 2021. La séparation des différents espaces du sous-sol, tels que les sanitaires, les vestiaires ou encore les locaux techniques, se poursuivra à l'abri des regards, maintenant que la dalle du rez-de-chaussée est terminée. Les gradins ont pris forme ou sont en voie d'être achevés. Les deux dernières palplanches ont été retirées. Le pourtour du bâtiment a été remblayé, cachant ainsi le réseau complexe de canalisations souterrain : eau potable, eaux usées, électricité, drainage... qui ceignent le pourtour du bâtiment. Des tubes vides ont également été posés et qui permettront d'accueillir ultérieurement d'autres services en fonction de l'évolution du site et des technologies. La rampe d'accès au sous-sol souhaitée par les sociétés locales pour une manutention aisée des engins a pris sa forme définitive au nord. La fin des travaux est toujours planifiée pour la fin 2021.

Dès 2021, Yvonand va bénéficier de l'Internet ultrarapide



Swisscom a informé la Commune d'Yvonand de l'extension prévue du réseau fibre optique. Les premiers travaux devraient commencer en hiver 2020 et, dès l'automne 2021, les premiers résidents de la commune seront raccordés à l'Internet ultrarapide. Cependant, avant cela, de nombreux travaux préliminaires sont nécessaires.

Swisscom a fait la promesse de déployer les technologies de fibre optique dans chaque commune suisse d'ici à la fin 2022. C'est au tour des habitantes et habitants d'Yvonand d'en profiter. Les autorités de la commune et Swisscom ont discuté ensemble du déploiement et du début des travaux. Les premiers travaux visibles débiteront à l'hiver 2020.

Les travaux préliminaires débutent dès maintenant
Avant la pose des câbles à fibre optique dès le printemps 2021, des travaux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biensfonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Dans un deuxième temps, l'infrastructure existante doit être en partie mise à niveau afin de pouvoir transmettre les largeurs de bande supérieures. De plus, le déploiement sera coordonné avec d'autres services au cas où des travaux d'infrastructure supplémentaires (p. ex. remise en état de la chaussée) devraient être réalisés en même temps.

Rester informé sur l'état d'avancement

Sur www.swisscom.ch/checker, les habitants peuvent saisir leur adresse pour vérifier les produits et prestations disponibles à leur domicile. Ils peuvent également choisir de recevoir une notification automatique concernant leur domicile. Swisscom tient ainsi les personnes intéressées au courant dès que de nouvelles informations sur l'extension sont disponibles. Pour de plus amples informations sur le réseau Swisscom: www.swisscom.ch/constructionreseau 1/2 Communiqué de presse FTTH de Swisscom Swisscom utilise différentes technologies de fibre optique afin de déterminer la meilleure solution au cas par cas en tenant compte des spécificités locales dans toute la Suisse.

A Yvonand, c'est la technologie de fibre optique «Fibre to the Home - FTTH» qui est utilisée: la fibre est acheminée jusque dans le logement. La FTTH permet des bandes passantes max. de 10 Gbit/s. Libre choix de l'opérateur Swisscom est aux commandes pour ce qui est du déploiement de la FTTH dans la commune d'Yvonand, mais la population peut ensuite choisir librement parmi différents opérateurs. Wingo, MBudget ou Sunrise, notamment, proposent des produits sur le réseau Swisscom.

**Pour toutes demandes : Tél. 0800 800 800
ou www.swisscom.ch**

Le saviez-vous ?

Notre village est composé de 3'442 habitants, répartis dans plusieurs hameaux / lieux-dits. N'avez-vous jamais voulu savoir combien de personnes vivaient à La Mauguettaz ou à Niédens ?

Nous avons mené l'enquête pour vous et voici les chiffres actuels :

- 132 habitants résident à la Mauguettaz
- 26 habitants à Niédens
- 44 habitants aux Vursys/les Frouyes
- 12 habitants au Moulin
- 9 habitants à la Grand'Moille



Alors la prochaine fois qu'on vous posera la question, vous n'aurez pas d'excuses...



La Municipalité d'Yvonand met au concours une place d'apprentissage:

**Agent d'exploitation
au service de la voirie
Entrée en fonction: le 1er août 2021**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Didier Gueissaz au 079 332 42 62 ou par mail à voirie@yvondand.ch

Les postulations, accompagnées des documents usuels et d'une photographie doivent être envoyées jusqu'au 26 février 2021 à l'adresse suivante:

Administration communale, Service de voirie,
Avenue du Temple 8, 1462 Yvonand ou par mail à
voirie@yvondand.ch



Commune
d'Yvonand

Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° de février 2021	
Délai rédactionnel	15.01.
Parution	15.02.
N° de avril 2021	
Délai rédactionnel	15.03.
Parution	15.04.
N° de juin 2021	
Délai rédactionnel	14.05.
Parution	15.06.
N° de août 2021	
Délai rédactionnel	15.07.
Parution	13.08.
N° de octobre 2021	
Délai rédactionnel	15.09.
Parution	15.10.
N° de décembre 2021	
Délai rédactionnel	15.11.
Parution	15.12.

Impressum

Editeur responsable:
Commune d'Yvonand

Comité de rédaction :
E. Bigot, R. Dalla Piazza,
G. David, Y. Rod, C. Sutterlet

Mise en page: C. Sutterlet

Photos (sauf ment.):
Y. Rod, C. Sutterlet

Imprimerie:
Artgraphic Cavin SA, Grandson

Votre publicité dans le journal ?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée ci-dessus au plus tard, sous forme électronique à l'adresse : publication@yvondand.ch

Données:

Textes: Word

Images: JPEG ou PNG

Annonce prête au bon format: JPEG ou PNG

Format et prix des publicités:

1/4 page (9x 11.8 cm): Fr. 120.–

1/8 page (9 x 6.2 cm): Fr. 60.–

Pour les citoyens ayant des idées d'articles ou de sujets qu'ils souhaiteraient découvrir dans les prochaines éditions, n'hésitez pas à nous en faire part par email à publication@yvondand.ch

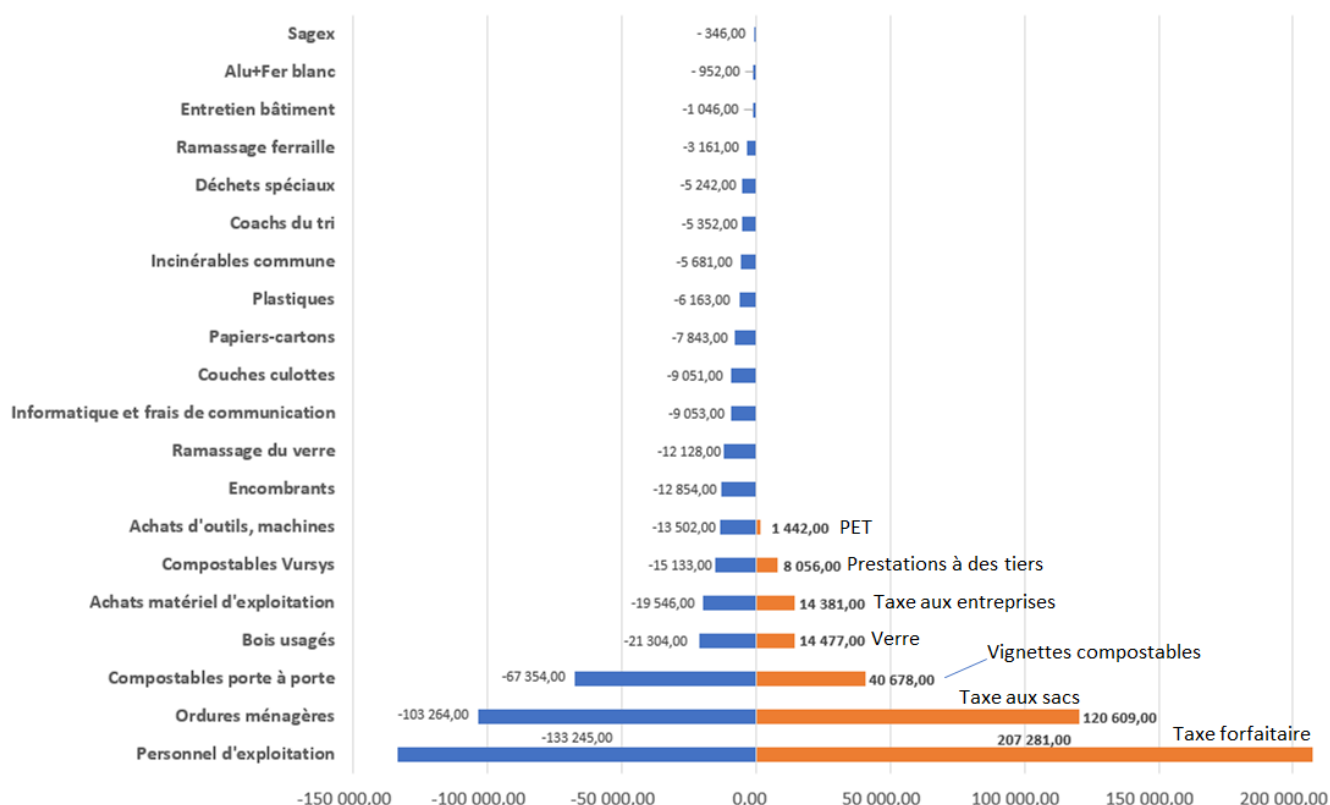
A quoi sert la taxe forfaitaire ?

Le 4 juillet 2011, le Tribunal fédéral se prononçait sur la légalité du règlement sur la gestion des déchets de la Commune de Romanel-sur-Lausanne. Cet arrêt faisait suite au recours déposé par un habitant au sujet du mode de financement des déchets. Ce jugement a été l'occasion de traduire le principe du pollueur payeur inscrit dans la loi fédérale sur la protection de l'environnement :

1. L'élimination des déchets urbains doit être financée en totalité au moyen de taxes.
2. Il est admis que le financement associe une taxe liée à la quantité de déchets (proportionnelle) à une taxe de base (forfaitaire).
3. Le recours au revenu de l'impôt n'est admis que pour financer les frais de l'élimination des autres déchets comme les huiles et pneus usagés.

En définitive les charges liées à la gestion des déchets doivent être équilibrées par les recettes. L'objectif est de répondre aux exigences légales mais surtout de libérer ces montants pour couvrir d'autres investissements publics.

Charges/recettes 2019



Sur le graphique ci-dessus, on peut noter que la taxe forfaitaire représente près de 50% des recettes. Malgré cet effort important, les recettes ne permettent de couvrir que 90% des charges. L'objectif légal est bien d'atteindre le 100% de couverture. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a décidé de faire passer la taxe à l'habitant de CHF 96.00 en 2019 à CHF 102.00 en 2020. Il faut savoir que le règlement sur la gestion des déchets, accepté par le Conseil Communal, permettrait d'augmenter cette taxe jusqu'à CHF 150.00.

Au contraire la volonté de la Municipalité serait de maintenir cette taxe en-dessous de CHF 100.00 par habitant. Pour y parvenir, il sera nécessaire de repenser l'organisation de la déchetterie des Vursys. Une possibilité serait d'en contrôler l'accès par un système de carte et de taxer certains déchets au poids, comme le bois usagé et les déchets encombrants.

Vignette 2021 : déchets compostables



Les vignettes 2021 pour les déchets compostables du ramassage porte-à-porte sont en vente au bureau communal depuis le 14 décembre 2020 et seront valables jusqu'au 31 janvier 2022. Les vignettes 2020 sont valables jusqu'au 1er février 2021, passé ce délai, les containers non-équipés ne seront plus vidangés.

Le délai pour apposer la nouvelle vignette est fixé au 1er février 2021.

Type de container	120 litres	240 litres	360 litres	770 litres
Prix TTC	CHF 46.00	CHF 92.00	CHF 138.00	CHF 295.00

Projet de réhabilitation de la STEP



Notre STEP actuelle a été construite en 1976 et inaugurée le 4 juin 1977. A cette époque, il y avait moins de 1'200 habitants. Elle pouvait traiter 3'000 Equivalents habitants.

Depuis le village a bien grandi, nous comptons aujourd'hui 3'443 habitants.

En 1984, le camping VD8 s'est raccordé à la STEP et en 1998, ce sont les chalets de Châble-Perron qui se sont raccordés.

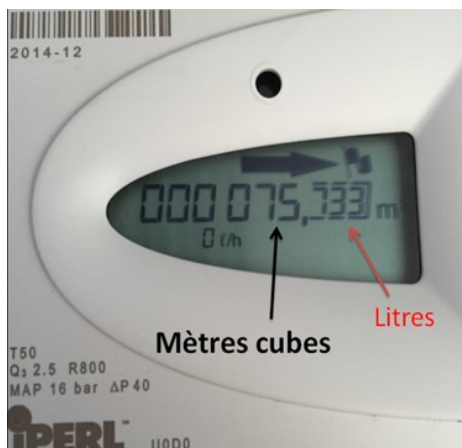
Tout ceci fait que notre STEP n'a plus la capacité de traiter toutes ces charges. Il était temps de réagir et de trouver une solution.

La solution du raccordement à la STEP d'Estavayer-le-Lac a été écartée et maintenant nous planchons sur un nouveau projet de réhabilitation de la STEP actuelle, ceci avec le soutien du Canton. Cette solution sera moins onéreuse que la construction complète d'une nouvelle STEP.

On peut espérer que le projet aboutira d'ici 5 ans.



Compteurs d'eau potable



L'installation des nouveaux compteurs d'eau potable est quasiment terminée.

C'est un compteur performant, et **surtout très sensible**. Il est capable de détecter une consommation de **2 l/heure**.

Qu'est-ce que signifie une consommation de 2 l/heure ? C'est simplement un robinet mal fermé qui goutte, cela semble peu, mais rame-

ner sur une base annuelle, cela représente env. 17,5 m³ soit env. CHF 60.00 de taxe.

Nous vous invitons à contrôler votre compteur une fois par mois, afin d'éviter des frais inutiles.

Arrêtez toute consommation d'eau, votre compteur doit obligatoirement afficher, sur la ligne du bas **o L/h**. Si ce n'est pas le cas, c'est que vous avez une fuite. Faites un contrôle de vos points d'eau.



Jubilaires au sein des employés communaux !

La Municipalité et l'ensemble du personnel communal sont très heureux de fêter les 20 ans de travail de Didier Guéissaz au service de la Voirie ainsi que les 15 ans de Mary-José David au service du Bureau Technique.

Nous leur formulons nos meilleurs vœux pour leur futur et espérons pouvoir les compter parmi nous pendant de nombreuses années encore !



Chapeau bas, Madame la Secrétaire municipale !

Il fallait bien que cela arrive un jour, c'est dans l'ordre des choses. Madame Viviane Potterat a fait valoir son droit à la retraite dès le 31 décembre de cette année. Elle aura ainsi occupé le poste de Secrétaire municipale de la commune d'Yvonand durant 17 ans et demi. Une belle aventure et une sacrée tranche de vie.

C'est en effet le 14 avril 2003 que Mme Potterat a pris ses fonctions à la tête de notre administration communale. Elle aura ainsi accompagné, soutenu et conseillé 3 Syndics et un bon nombre de Municipaux. Mais quelle a donc été son rôle pendant toutes ses années ?

On dit que la tâche de base de chaque secrétaire municipal est de mettre noir sur blanc et de rendre par écrit ce dont les Autorités délibèrent et ce qu'elles décident. Cette description simpliste ne révèle en rien l'étendue des activités d'un Secrétaire municipal.

Dans les faits, Mme Potterat a joué un rôle de cheffe d'état-major, de cheffe de l'administration, d'interlocutrice privilégiée, de communicatrice, de coordinatrice et de conseillère. On ajoutera bien sûr aussi le rôle de gardienne des archives communales, un bien si précieux.

Ses différents rôles, elle les a assumés avec passion, professionnalisme et un grand engagement personnel. Le Syndic que je suis depuis 10 ans maintenant, et tous les Municipaux avec moi, tenons à saluer la très grande qualité de son travail et le soutien qu'elle nous a apporté. Pouvoir compter sur Mme Potterat a été un grand privilège et nous lui en sommes plus que reconnaissant. A la question de savoir quels bons souvenirs elle garde de toutes années, elle m'a confié que c'est avant tout les échanges avec la population et la bonne ambiance de travail. Chère Mme Potterat, c'est bien là la marque d'une de vos grandes qualités, l'écoute et le soutien de l'autre.

Parmi les mauvais souvenirs, mais aujourd'hui on peut en rigoler, Mme Potterat se rappelle qu'à ses débuts, elle a loué la salle polyvalente pour un mariage alors que celle-ci était déjà occupée (un brin tendu lorsque l'équipe du mariage est arrivée...), ainsi que de l'effacement complet d'un PV de séance de municipalité sur notre plateforme informatique (sueurs froides....).



Madame la Secrétaire municipale, félicitations pour votre retraite amplement méritée. Ce fut un véritable plaisir de travailler avec vous. Profitez maintenant de votre temps libre, pour vous reposer, vous amuser, expérimenter, découvrir...et surtout évitez tout ce qui ressemble au travail. Mon petit doigt me dit pourtant que nous ne serons pas les derniers à profiter de votre besoin de donner de votre temps.

Bien à vous
Philippe Moser
Un Syndic très reconnaissant

L'ensemble du personnel communal tient à remercier Viviane Potterat pour sa collaboration, sa gentillesse, sa disponibilité, son implication et son professionnalisme; qui ont permis à de nombreux dossiers et projets de se réaliser durant ces 17 dernières années et ce dans un climat de travail idéal !

Merci Viviane Potterat et profitez bien de votre retraite plus que méritée !

Balade de Carolane

Un temps pour soi, tout simplement.

Noël approche et les premières maisons commencent à revêtir leurs plus belles parures festives. Les lumières scintillent sur le balcon du voisin, un traîneau lumineux éclaire l'entrée d'un jardin, le sapin de l'Administration est décoré : l'esprit de Noël est arrivé...

Pour cette édition, je vous conseille simplement de sortir vous balader un soir, au sein du village, et apprécier la beauté et la féerie de cette période d'avant fêtes.

Prenez un moment rien que pour vous, pour une balade en soirée, un jour où la lune et les étoiles sont dégagées, munis de votre bonnet et de vos gants et RESPIREZ !



Marche d'automne pour les élèves de 1 à 6 P

En hiver, en automne et au printemps une marche d'établissement est organisée afin de rythmer le passage des saisons et une journée particulière est organisée au mois de juin pour marquer l'arrivée de l'été.

Ces sorties sont aussi l'occasion pour les enfants de se retrouver et de faire connaissance hors du cadre de la classe. L'occasion de créer des liens, jouer et vivre l'aventure.

Les élèves des classes enfantines et ceux des classes de 3ème année se sont rendus près de la colonne Romaine afin d'observer « le Chêne-Président », emblème vénérable des forêts de la région.



On est allés au Chêne-Président en marchant.
(Valentine 2P23)

On était aussi avec les sept classes.
(Anthonin «2P23)

On s'est mis autour du grand Chêne-Président. Toute la classe s'est donnée la main pour faire le tour de son tronc.
(Anaé 2P26)

Classe 1-2P26



J'ai trouvé plein de glands. On les a ramassés.
(Loïc 2P 23)

J'ai trouvé plus de glands que tout le monde.
(Victor 1P23)



J'ai joué sur une pierre et j'ai fait le toboggan avec Enea. (Alan 1P23)

On a imaginé qu'il y avait une vipère, mais on ne l'a pas vue. (Méline 1P23)

On a joué à cache-cache. (Simon, Méline, Iris 1P23)

J'ai bien joué avec Killian, on a couru pour faire le tour de l'arbre. (Dylan 2P23)

Avec Nolan on a joué à chat. (William 1P23)

Pour mon pique-nique, j'avais des chips avec une saucisse. (Mathéo 1P23)

Moi, j'ai mangé un sandwich au thon. (Eily 2P23)

De leur côté, les classes de 4ème sont allées à la tour St-Martin par le vallon des Vaux, accompagnés par les 5ème et 6ème années à l'aller. Pour le retour, ces dernières sont redescendues par le pont de Covet et Chavannes-le-Chêne.



Classe 4P23

Bravo à tous ces marcheurs qui garderont des souvenirs sympathiques de cette belle journée.

Au camping, la saison morte est bien vivante

Pour un camping, l'hiver est considéré comme la saison morte. Si les touristes ne sont plus là, le travail ne manque pas pour préparer dans les meilleures conditions la saison à venir.

Les vacances d'octobre sonnent la fin de la saison au camping de la Menthe. Alors que les adultes essaient de replier la tente comme sur le manuel, les enfants profitent jusqu'au bout de la place de jeux ou du sable. Les « caravanistes » balayent leur terrasse, rangent le grill avant de démonter l'auvent.

Dernier passage à la réception pour régler le séjour et les plages tapasabllias se transforment en souvenirs. Les six mois à venir seront plus calmes. Du moins, c'est l'impression que donnent les lieux quand on vient s'y balader et profiter des chauds rayons du soleil. L'impression est trompeuse. Cette période est mise à profit pour réaliser de nombreux travaux d'entretiens. « Cette année nous refaisons l'ensemble de l'électricité. Nous posons de nouvelles bornes sur l'ensemble des 240 emplacements. » explique Bernard Krieger, président de l'Association des intérêts d'Yvonand qui exploite le camping.

Côté sanitaires, même s'ils ont été entièrement refaits à neuf en 2017, ils sont adaptés aux demandes formulées par les usagers, notamment les personnes à mobilité réduite. Il faut également réparer ici ou là ce qui a été cassé ou fait l'objet de déprédations. L'objectif est toujours le même : offrir aux visiteurs des infrastructures de qualité.

L'accès au parking « visiteurs » situé le long de la route sera adapté à la nouvelle politique du stationnement de la Commune. Toutes les places situées sur le domaine public seront payantes à l'avenir. Un parcomètre va être installé pour éviter l'utilisation abusive de ces places situées sur un terrain privé.

L'hiver est le temps des tâches administratives. « Dans les faits, pour le comité la saison morte est plus active que les mois d'été » résume en souriant Bernard Krieger. « C'est le moment où nous faisons le bilan de la saison, avec la fin de la facturation et le bouclage des comptes pour l'assemblée générale. » Et comme le mois de mars arrive dans quatre mois, il faut préparer la saison à venir et enregistrer les nouvelles réservations.



Une saison 2020 complètement folle

« Cette année, ça a été très difficile. Nous étions suspendus aux décisions fédérales. Nous avons appris que l'ouverture était possible, trois jours seulement avant le début de la saison » se rappelle Bernard Krieger. Conséquence : il a fallu traiter près de 1400 mails qui avaient été mis en attente. Et trois semaines plus tard, 800 autres.

La fréquentation a été excellente. Les chiffres ne sont pas encore connus, mais ils seront bons. « L'effet 'vacances en Suisse' a marché à 150% » se réjouit-il. « Cela nous a amené de nombreuses personnes qui ont découvert ce qu'était le camping... et que c'est parfois différent de vacances en hôtel ».

Installation d'un défibrillateur, derrière l'Administration communale !



Un défibrillateur est désormais installé derrière l'administration communale (à côté de la déchetterie). Il est accessible en tout temps.

Lors d'un arrêt cardio-respiratoire une intervention rapide est indispensable. Chaque minute qui passe sans intervention diminue de 10% les chances de survie.

Cela signifie que l'implication du grand public dans les **3 premières étapes de la chaîne de survie** est indispensable pour permettre d'améliorer le taux de survie des victimes.

Les 5 étapes de la chaîne de survie :

1. Alerter les secours en composant le **144** et demander aux personnes présentes de vous apporter au plus vite un défibrillateur.
2. Commencer immédiatement la réanimation cardio-pulmonaire (massage cardiaque).
3. Mettre en marche le défibrillateur et suivre ses instructions tout en poursuivant la réanimation cardio-pulmonaire.
4. Arrivée de l'ambulance et prise en charge de la victime par l'équipe de secours professionnelle.

5. Prise en charge de la victime dans un établissement hospitalier.

Le défibrillateur vous guidera automatiquement tout au long de la réanimation. Son utilisation est à la portée de tous. Il est utilisable sur des adultes comme sur des enfants.

En collaboration avec la Société CardioRea, une séance d'information sur l'utilisation du défibrillateur est prévue pour les collaborateurs de l'Administration et pour la population. Elle sera programmée dès que les conditions sanitaires le permettront.



Le dernier marché de Suzanne Laufer

La quatrième saison du marché villageois sera la dernière de Suzanne Laufer. Retour sur ce projet qui est devenu un rendez-vous incontournable les jeudis en fin de journée.

En juin 2011, les Autorités signaient la charte Agenda 21 « pour le développement durable » de la commune. Elle rassemblait une liste de projets issus d'une démarche participative. Ces projets visaient notamment l'amélioration de la qualité de vie à Yvonand, avant tout sociale et promouvant l'échange et le bien-être des habitants. Pour suivre la mise en œuvre de cette charte, la commune a créé un poste de délégué(e) Agenda 21. Poste occupé, depuis, par Suzanne Laufer.

« Lorsque j'ai lancé le projet de nouveau marché, c'était avant tout pour créer un lieu où les habitantes et habitants se rencontrent, s'arrêtent, discutent et fassent connaissance. » explique Suzanne Laufer. « Et je crois que cet objectif est pleinement rempli. C'est devenu un vrai rendez-vous. On voit de plus en plus de monde venir boire l'apéro ». Le revers de ce succès, la majorité des personnes présentes ne fréquentent pas les stands disposés autour des tables.

Le choix des stands repose sur des critères de proximité. En quatre ans, ce sont environ 40 stands différents qui se sont succédés sur le pré de l'Hôtel de Ville. Si le marché en a compté jusqu'à 20 en même temps, ils sont en moyenne, une dizaine. Le chiffre varie sensiblement selon la saison. Pour rester dans les statistiques, ils sont deux commerçants à être présents depuis la première édition: *Chez Giorgio – Au bon goût italien* et Basile, l'horticulteur. «Ce que les clients savent peu, c'est qu'on peut lui commander plein de plantes, des aromatiques, aux arbres et arbustes », raconte avec enthousiasme la déléguée.

Ce marché est sympa et convivial

Le marché jouit d'une bonne réputation au sein des commerçants. Aujourd'hui, la déléguée n'a plus besoin de chercher de nouveaux stands, les personnes intéressées s'annoncent spontanément. Le plus dur à trouver ce sont les maraîchers. Commerçants locaux, produits favorisant les circuits



Suzanne Laufer au marché, un jeudi avant le Covid...

courts ou sans intermédiaires, mais qu'en est-il de la saisonnalité ? « C'est paradoxal. Les gens dans leur majorité veulent manger local et de saison... mais paradoxalement ils déplorent parfois le manque de choix sur les étals de légumes. L'hiver n'est pas la saison des aubergines ou des tomates » martèle Suzanne Laufer.

A la fin de cette année, la déléguée passera la main de la gestion du marché. « L'organisation et la mise en place hebdomadaire me prennent tout le temps prévu pour mon mandat de déléguée. Mon rôle est de lancer des projets, les accompagner puis de les transmettre à d'autres qui les feront vivre », rappelle Suzanne Laufer avant de partir mettre en œuvre de nouvelles initiatives.

Dernier marché hebdomadaire
Le jeudi 17 décembre 2020 de
16h00 à 20h00 sur le Pré de
l'Hôtel de Ville d'Yvonand !

Venez nombreux pour profiter
des derniers délices de nos
commerçants et égayer vos
repas de fêtes de fin d'année
avec des produits régionaux !



L'Association Pleins-Jeux vous souhaite de
 belles fêtes de fin
 d'année !

Restez en bonne santé
 et que 2021 soit
 synonyme de
 retrouvailles
 musicales !

TEMPLE D'YVONAND



PAS UNE FUGUE
mais un Prélude!

Nous nous réjouissons de pouvoir bientôt
vous revoir nombreux pour de nouveaux concerts!



RAIFFEISEN SPRINT



L'Espace Gutenberg Yvonand vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2021

Restons optimistes et espérons que l'année 2021 puisse nous donner l'occasion de vous rencontrer dans nos magnifiques locaux pour y découvrir de nouveaux trésors. Suivez nos activités depuis notre site www.espacegutenberg.ch et Instagram : [espace_gutenberg !](https://www.instagram.com/espace_gutenberg/)



PORTEZ-VOUS CANDIDAT·E AUX ÉLECTIONS COMMUNALES !

Vous aimez votre commune. Vous avez envie de participer à son quotidien et à son développement. Vous voulez partager vos compétences. Portez-vous candidat·e aux élections communales du 7 mars 2021 !

MUNICIPALITÉ OU CONSEIL COMMUNAL ?

La Municipalité est l'organe exécutif de la commune. Elle gère notamment les affaires liées aux finances, aux travaux, à la culture, au social, à l'urbanisme et aux services industriels. Elle a pour mission de définir le développement futur de la commune.

Le Conseil communal ou général* est le parlement de la commune. Il débat des aspects de la vie communale, fait des propositions et vote, notamment sur le budget et les comptes communaux. Par ses interventions, il oriente la politique menée par la Municipalité et participe au développement de la commune.

*Toutes les citoyennes et tous les citoyens peuvent siéger au Conseil général en s'adressant à l'administration communale ou au bureau du Conseil.

DE NATIONALITÉ SUISSE OU ÉTRANGÈRE, VOUS AVEZ LE DROIT DE VOUS PRÉSENTER !

Vous devez avoir **18 ans révolus** et être domicilié·e dans la commune. Si vous êtes titulaire d'un permis B ou C, vous devez être établi·e depuis plus de dix ans en Suisse, dont trois ans au moins dans le canton de Vaud.

Faites le pas, portez-vous candidat·e !

Vous pouvez obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de votre administration communale. Le délai de remise des dossiers de candidature pour le 1^{er} tour des élections est fixé au **18 janvier 2021 à 12h.**



Institut Glorimex
Gloria Dougoud, masseuse diplômée
+ de 20 ans d'expérience au service du bien-être

A tous nos clients et amis nous souhaitons un joyeux Noël et une saine et très heureuse nouvelle année.

Espérons que 2021 nous permette de vivre à nouveau normalement.

Glorimex, l'expérience, la différence...
Dr. Galandat 7a Yvonand
Tel. 024 430 15 36
Mob. 079 612 0280
glorimex@bluewin.ch
www.glorimex.com

COVID-19
Toutes les précautions sont prises pour vous accueillir en toute sécurité

1 COR 13:13

MASSAGES DE BIEN-ÊTRE ET THÉRAPEUTIQUES
Diplômée ASEPIB / Agréée ASCA

ESTHÉTICIENNE

Aless institut

TÉL. 079 443 59 90
www.aless-institut.ch
YVONAND

SUR RENDEZ-VOUS FEMME & HOMME

ALESS INSTITUT ÉVOLUE POUR PLUS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ.
DÉCOUVREZ NOS PRODUITS ET SOINS EXCLUSIFS
D'ONCO-ESTHÉTIQUE ET DE DERMO-COSMÉTIQUE.

MySpa DESGITHA
 ALCHIMIE FOREVER OF SWITZERLAND
 Ozalyz STAY BEAUTIFUL

Suzanne Laufer
Thérapeute Yvonand

Disponible et formée pour soulager les souffrances psychologiques et physiques, je suis reconnue par la plupart des caisses maladie.

Tél. 076 386 12 37
www.therapeute-yvonand.ch

carrosserie s.aliberti

SEBASTIANO ALIBERTI

Réparation toutes marques
Peinture au four
Véhicule de remplacement
Marbre de redressage
Remplacement de pare-brise
Service pneus

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
Mobile +41(0) 79 684 18 77
Le Grand Nouz 13
CH - 1404 Cuarny
carro.aliberti@bluewin.ch
www.carrosserie-aliberti.ch